

Fiche de données de sécurité**FRONTIERSMAN XTRA**

Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard

Mesures d'identification rapides

29 CFR 1910.1200(G). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières.

2020-08-19

LES NORMES GLOBAL HARMONIZED STANDARD (GHS) 29CFR 1910.1200 (b)(5)(v) NE S'APPLIQUENT PAS À CE PRODUIT

SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE**NOM DU PRODUIT:** Produit défensif FRONTIERSMAN XTRA non-inflammable contre les attaques d'ours**SYNONYMES:** Répulsif à ours, gaz poivré pour ours**NOM CHIMIQUE:** Produit défensif FRONTIERSMAN XTRA non-inflammable contre les attaques d'ours**FAMILLE CHIMIQUE:** produit dissuasif, agent irritant**UTILISATION:** Contenant pressurisé tenu en main qui projette un produit irritant dans les yeux, le nez et la bouche d'un ours qui met en danger votre sécurité.**# DE MODÈLES:** CFBAD-01-X, CFBAD-02-X, CFBAD-01G-X, CFBAD-02G-X, CFBAD-321-X, CFBAD-321G-X**Nom de l'importateur:****Fabriqué pour:**

Vente et utilisation au Canada

Adresse:

de'enregistrement PMRA: 26619

Téléphone:**Télécopieur:****Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.**

Tél. +1-800-535-5053 (ouvert 24 heures sur 24)

Informations en cas d'urgence:

Tél. +1-352-323-3500 Télécopieur +1-352-323-0050

Nom du fabricant:

Security Equipment Corporation

Adresse:

747 Sun Park Drive

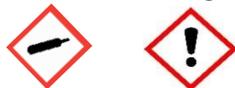
Ville, État, Code postal

Fenton, MO 63026

Téléphone d'urgence: 800-325-9568

Autres appels: 636-343-0200

Télécopieur: 636-343-1318

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES**Classification de la substance ou du mélange****Pictogramme :****Mot de signalement:**

Avertissement

Mention(s) de danger

H229: Contenant sous pression, peut exploser si chauffé

H315: Cause des irritations de la peau

H319: Cause de graves irritations des yeux

H335: Peut causer l'irritation des voies respiratoires

Mentions de danger SGH

SGH07 Irritation/corrosion de la peau - Catégorie 2

Lésions oculaires graves - Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes

STOT) - Exposition unique

Mise(s) en garde

P102 Gardez loin des enfants

P210 Éloignez de la chaleur, des étincelles, d'une flamme nue, des surfaces chaudes - DÉFENSE DE FUMER

P211 Ne vaporisez pas sur une flamme nue ou sur une autre source d'inflammation

P251 Contenant sous pression. Ne percez PAS et ne brûlez PAS même après utilisation

P302 + P352 SI CONTACT AVEC LA PEAU: Lavez avec beaucoup d'eau et de savon

P305 + P351 + P338 SI CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes s'il y a lieu et si c'est facile. Continuez à rincer.

P337 + P313 SI L'IRRITATION DES YEUX PERSISTE: Consultez/voyez un médecin.

P410 Protégez des rayons du soleil

P412 N'exposez PAS à une température supérieure à 50°C / 122°F

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS

Élément (s) dangereux (nom(s) usuel(s) et chimique(s))	Contenu(s)	OSHA TWA	ACGIH TLV	Carcérogène (oui/non)
Oléorésine de capsicum (OC ou poivre de Cayenne) # CAS 802:	7.5%	ND	ND	Non
Monobutyléther de diéthylène glycol # CAS 112-34-5	**	ND	500 ppm	Non
Alcool isopropylique # CAS 67-63-0	**	ND	200 ppm	Non
Propylèneglycol # CAS 57-55-6	**	ND	ND	Non
HFC-134A # CAS 811-97-2	**	1000 ppm	ND	Non

Capsaïcine pure *7.5% @ 1,0% 'Potentiel d'appauvrissement nul de l'ozone Potentiel négligeable de réchauffement planétaire

Les plus importants capsaïcinoïdes sont déterminés selon la méthode A.O.A.C. 995,03. ** Les autres ingrédients sont des secrets industriels comme le définit le Hazard Communications ACT 29 CFR 1910. 1200(g) Para 1 (1) fin de l'appendice D jusqu'à CFR 1910. 1200(g).

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et premiers soins Éloignez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais à la victime et rincez abondamment à l'eau fraîche. Consultez le médecin si les symptômes

Routes Of Entry

- | | |
|----------------|--|
| 1. Inhalation: | Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournir de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence |
| 2. Yeux | Seule la personne exposée ou une personne des services médicaux d'urgence devrait enlever les verres de contact de la personne exposée. Irriguez avec de l'eau fraîche pour au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que la personne soit mieux. |
| 3. Peau | Rincez à l'eau fraîche pour au moins 15 minutes. Lavez avec un savon doux et de l'eau. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste. |
| 4. Ingestion | NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente et n'éprouve aucune convulsion, rincez la bouche avec de l'eau. Boire du lait ou de l'eau. Téléphonez au 800-535-5053 ou consultez un médecin immédiatement. Si la victime est en convulsions ou inconsciente, n'administrez rien par la bouche. Assurez-vous que les voies respiratoires de la victime sont dégagées et couchez la victime sur le côté avec la tête plus basse que le corps. Transportez IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital. |

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45: **NON INFLAMMABLE**

Agent extincteur: Halon, dyocide de carbone, poudre chimique ou eau

Techniques spéciales de lutte Portez un respirateur ou appareil respiratoire autonome.

Méthode d'élimination des La fumée peut irriter les yeux et les muqueuses. Les contenants peuvent exploser sous la chaleur du feu

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Étapes à suivre en cas de dispersion ou de déversement du matériel: Essayez les déversements peu importants à l'aide d'une matière absorbante. Si le déversement est important, utilisez un appareil respiratoire pour éviter l'irritation et ramassez le matériel absorbant.

Si vous êtes à l'intérieur: Aérez la zone et après avoir utilisé un produit absorbant, lavez la zone avec du savon et de l'eau froide.

Si vous êtes à l'extérieur: Demeurez contre le vent.

Autres précautions: Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle.

SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE

Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage Remisez en position verticale dans un endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur.
N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120 degrés F/50 degrés C.
NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant.

Autres précautions: Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire: Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.

Ventilation: Oui

Gants de protection: Suggérés (pas obligatoires)

Protection oculaire: Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation.

Autre vêtement/équipement de protection: Non requis

Pratiques en matière de travail et d'hygiène: Évitez l'absorbation du produit dans les vêtements. S'il y a absorbation, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.

Contrôles techniques: Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur	Couleur rouge/orangé	Odeur forte	État physique:	Liquide
Point	370 degrés F.		Densité spécifique (H2O=1)	0,8144 @ 25 degrés C
Solubilité dans l'eau:	non soluble		Pression de vapeur	110 psi

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Instable	Conditions à éviter	Incompatibilité (matériaux à éviter)	ND
	Stable	X		
Polymérisation risquée:	Peut se produire			
	Ne se produira pas	X	Produits de décomposition dangereux	ND

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Test Draize conventionnel: peau, lapin, 500mg **Sévérité:** modérément irritant

Test Draize conventionnel: yeux, lapin, 100mg **Sévérité:** modérément irritant

EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50 (rat): >100.5 mg/L

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé pour son impact sur l'environnement.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.

SECTION 14 - INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT**INFORMATION DOT HM-181**

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2.2
Numéro d'identification:	Aucune	UN1950
Type d'emballage:	Aucune	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Vérifiez les règlements pour votre pays.

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>	<u>MER</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable	Aérosols
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2.2	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2	2.2

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Information au sujet des risques particuliers pour les humains et l'environnement:**

Le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs devraient être évités. Ce produit a été étiqueté conformément au procédé de calcul de la "General Classification guideline for the preparations of the EU" dans sa dernière version valable.

Health hazard symbol:

Xi	IRRITANT
R36/37/38	IRRITANT POUR LES YEUX, POUR LE SYSTÈME RESPIRATOIRE ET LA PEAU
S2	GARDEZ HORS DE PORTÉE DE ENFANTS.
S24/25	ÉVITEZ TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, RINCEZ IMMÉDIATEMENT AVEC BEAUCOUP D'EAU ET OBTENEZ DE L'AIDE MÉDICALE.
S36/37	PORTEZ DES VÊTEMENTS DE PROTECTION ET DES GANTS.

MISE EN GARDE: Contenant pressurisé

Contenant pressurisé: protégez de la lumière du soleil et n'exposez pas à des températures dépassant les 50 degrés C. Ne percez pas et ne brûlez pas même après utilisation.

TABLEAU DES POISONS: Aucun

LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXICOLOGIQUES: Ce produit est conforme aux exigences du U.S. Toxic Substances Act (TSCA) inventory requirements.

SARA TITLE III, SECTION 313: CAS# 67-63-0

CLEAN AIR ACT (CAA): Non inscrit

CLEAN WATER ACT (CWA): Non inscrit

CALIFORNIA PROPOSITION 65: Non inscrit

MASSACHUSETTS RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0

PENNSYLVANIA RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0 112-34-5 57-55-6

NEW JERSEY RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0 112-34-5 57-55-6

SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL (WHMIS): Non inscrit

SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

Le format et la préparation sont conformes au ANSI Z400.1-1993

DECLARATION DE NON RESPONSABILITÉ: Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910.1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA selon l'Occupational Safety and Health Review Commission et la cour pour plus d'informations concernant les exigences des normes de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données chimiques de sécurité qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le <http://www.osha.gov/dcs/osp/statestandards.html>.